

~~FRC 1. 4778~~

~~4778~~

0

---

CONVENTION NATIONAL .

---

Case  
FRC  
10951

COMPT E R E N D U

A LA CONVENTION NATIONALE,

En exécution du décret du 21 Nivôse dernier,

Par BOURET, Représentant du Peuple,

*Dans deux missions qui lui ont été confiées;*

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

---

P R E M I È R E M I S S I O N

*Dans les départemens de la Manche & du Calvados.*

**J**E suis parti de Paris le 21 frimaire l'an II, & je suis rentré dans le sein de la Convention le 16 floréal dernier.

J'ai pris à la trésorerie nationale, ou dans la caisse du payeur-général de l'armée des côtes de Cherbourg . . . . . 15,000 l.

J'ai dépensé pour frais de séjour, voyage, poste, bureau, impression, secrétaire, raccommodage de la voiture, & en gratifications données à des foldats, marins & autres . . . 15,178

En avance de . . . . . 178 l.

~~15,178~~

## S E C O N D E M I S S I O N

*Dans le département du Morbihan & autres.*

Je suis parti de Paris le 27 fructidor dernier, & j'ai été de retour le 17 nivôse suivant.

J'ai pris dans différentes caisses . . . . . 21,000 l.

J'ai dépensé en frais de séjour, voyage, poste, nourriture de chevaux, raccommodage de voiture & harnois, honoraires de deux secrétaires, gages d'un homme de confiance & de celui qui avoit soin des chevaux, gratifications, étrennes & indemnités données à des soldats, éclaireurs & autres, qui m'ont accompagné dans mes courses & tournées dans les pays habités par les Chouans, &c. . . . . 23,785

En avance de . . . . . 2,785 l.

Les deux sommes avancées m'ont été remboursées par la trésorerie nationale, en vertu d'un mandat des inspecteurs du Palais national.

Je n'ai imposé ni reçu aucune espèce de taxe.

Paris, le 25 pluviôse, an III de la République une & indivisible.

*Signé, B O U R E T.*

---

D E L' I M P R I M E R I E N A T I O N A L E.  
Pluviôse, l'an III.

